

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7
Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Téléc. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590
cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

PERSONNE CONSEILLÈRE JURIDIQUE

DESCRIPTION DU POSTE

La personne conseillère juridique doit représenter, conseiller et aider la direction régionale, les personnes conseillères syndicales du SCFP et les sections locales sur une variété de questions juridiques.

DESCRIPTION DE TÂCHES

Sous la direction de la personne directrice régionale et de la personne directrice du Service des affaires juridiques du bureau national, la personne choisie devra accomplir toutes ou une partie des fonctions suivantes :

- représenter le SCFP et ses sections locales aux commissions d'arbitrage, aux tribunaux administratifs et judiciaires;
- guider les personnes conseillères syndicales et les sections locales sur les aspects juridiques et législatifs de la négociation collective, de l'arbitrage, des tribunaux administratifs et des lois;
- rédiger et aider à présenter des mémoires et des soumissions à tous les paliers de gouvernements et divers tribunaux administratifs et judiciaires;
- en collaboration avec le Service de l'éducation syndicale et les personnes conseillères syndicales dans les régions, prendre part aux sessions d'étude et séminaires qui sont tenus à l'intention du personnel et des membres du SCFP et présenter des sujets juridiques et législatifs;
- préparer et collaborer à la rédaction de textes devant servir à des articles ou des discours, des bulletins d'information à l'intention du personnel et des publications du SCFP;
- effectuer des recherches juridiques et législatives connexes;
- aider et contribuer au maintien d'un corpus central de documents de recherche, d'avis juridiques et de notes pour le Service des affaires juridiques.
- effectuer des recherches juridiques et législatives pour fournir des conseils stratégiques au personnel et aux sections locales sur la façon dont diverses lois et/ou politiques gouvernementales affectent les intérêts du SCFP et des membres;
- maintenir des communications en temps opportun avec le personnel et les sections locales et utiliser les outils appropriés afin d'assurer que les besoins soient comblés;
- accomplir d'autres tâches connexes, si nécessaire.

COMPÉTENCES REQUISES

- Une expérience manifeste dans la pratique de la loi du travail et de la mobilisation.
- L'affiliation ou être capable de se qualifier pour l'affiliation au barreau provincial est exigé.
- Une connaissance approfondie des lois ouvrières et du processus de négociation collective et expérience dans les méthodes de règlement des litiges.
- Une expérience et une expertise à rédiger des mémoires légales, notes et factums légaux.
- Une expérience et expertise dans le domaine de la recherche juridique dans diverses sources, y compris les bases de données électroniques.
- La capacité d'écrire clairement et d'exprimer des principes légaux complexes de manière simple et compréhensible.
- Posséder d'excellentes aptitudes orales et écrites en anglais.
- Une connaissance et une compréhension des défis intersectionnels qui affectent les groupes qui méritent l'équité dans ce secteur et au sein de la main-d'œuvre générale.
- La capacité à travailler de façon efficace avec les autres avocats du Service des affaires juridiques, les membres du personnel ainsi que les membres du SCFP.
- Expérience et engagement dans le mouvement syndical.
- Un excellent esprit d'initiative et de très bonnes compétences en matière de planification et de gestion du temps.
- Capacité de travailler sous pression et de respecter des échéances serrées.
- Capacité de maintenir des communications en temps opportun et de répondre aux courriels et messages vocaux promptement.
- Être disponible pour voyager et pour travailler les soirs et fins de semaine, au besoin.

Le SCFP s'engage à offrir un milieu de travail inclusif, respectueux, accessible, sain et équitable à tous les paliers de son organisme. Nous nous engageons à établir une main-d'oeuvre qualifiée qui reflète la diversité de la population et des communautés dans lesquelles nous vivons et que nous servons. Le SCFP encourage les candidatures des membres qualifiés des cinq (5) groupes d'équité désignés : les femmes, les Autochtones, les Noirs et les personnes racisées, les personnes handicapées et les personnes 2SLGBTQI+. Sur demande et à toutes les étapes du processus de recrutement ou de sélection, nous fournirons des accommodements raisonnables aux personnes ayant un handicap temporaire ou permanent. Veuillez communiquer avec le service des ressources humaines pour demander un accommodement si nécessaire, à hr@cupe.ca.